

Protocole sanitaire du BCB

- version 4 du 26 novembre 2021-

Références :

- décrets n° 2021-1059 du 7 août 2021 et n° 2021-1118 du 26 août 2021
- protocole sanitaire de la FFB version 12 du 25 novembre 2021

Ce protocole interne reprend le squelette du document de référence de la FFB pour décliner les consignes sanitaires applicables au sein du club. Il est diffusé à l'ensemble des adhérents et doit être connu et appliqué pour le bien de tous. Certaines personnes sont particulièrement concernées :

- le responsable sécurité sanitaire du club : Bernard Brossard
- le directeur de tournoi : P.Fraigne (lundi) - M.Butet (mardi) - C.Page (mercredi) - R.Darnault (vendredi)
- toute personne accédant au club, au nom de la responsabilité individuelle

Pass sanitaire

Le pass sanitaire, sous une de ces 3 déclinaisons possibles, est **obligatoire** pour accéder au club. Il est contrôlé par TousAntiCovidVerif, application disponible sur tous les smartphones. Sont autorisés à contrôler les pass :

- la présidente du BCB
- le responsable sécurité sanitaire du club
- les directeurs de tournoi
- l'arbitre et le bénévole du club qui aide l'arbitre, en cas d'accueil de compétitions au club

Pour les joueurs venant régulièrement au club, un registre est tenu pour enregistrer ces contrôles et éviter ainsi de demander le pass à chaque accès. Il est accessible à toute personne désirant le consulter. **Cette mesure ne dispense pas de détenir son pass sanitaire**, pour répondre notamment à un éventuel contrôle des autorités.

Les joueurs

La pré-inscription à un tournoi est obligatoire. Elle se fait via l'espace licencié (priorité) ou en contactant le directeur de tournoi qui fera l'inscription via l'espace métier.

Si un joueur présente des symptômes, il est de sa responsabilité de s'abstenir de venir au club. En période hivernale, la grippe peut présenter les mêmes symptômes et dans le doute, il est également demandé de s'abstenir de venir au club.

S'il est déclaré positif suite à un test de dépistage COVID, le joueur est tenu d'en informer le club s'il est venu dans les 10 jours précédant le test. Le club avertira tous les joueurs qu'il aura côtoyés ainsi que l'ARS.

Les salariés

Le club n'a pas de salariés mais fait appel aux gens de l'Entraide Berruyère pour le nettoyage des locaux. Les personnes qui interviennent ne sont pas toujours les mêmes et ne peuvent donc pas être contrôlées. Le club fait donc effectuer le nettoyage à un moment où le club est vide : le mercredi matin. En conséquence, il est demandé de ne pas prévoir de compétitions de gré-à-gré au club le mercredi.

Gestion de l'espace et des équipements

Les consignes qui suivent adaptent le document de référence au regard des moyens du club et des contraintes du bâtiment. Il est notamment mis en place un **sens de circulation** visant à limiter les risques pendant les déplacements, pour les compétitions uniquement : l'entrée se fait par la porte côté cuisine, la sortie par la porte principale du bâtiment.

Suite aux dernières mesures gouvernementale, **le port du masque est obligatoire** à tout moment, depuis l'arrivée jusqu'au départ du club.

Pour les WC, il est demandé à chaque utilisateur, après utilisation, d'effectuer le nettoyage des équipements utilisés (lunettes de WC, chasse d'eau, ...) au moyen du Sopalain et du produit mis en place.

Vue l'exiguïté des lieux, l'accès au bar est limité à 5 personnes maximum.

Les éléments facilement manipulables par inadvertance (poignées de porte, interrupteurs) sont désinfectés avant chaque tournoi par le directeur de tournoi, de même que les bridgemates. En revanche, les étuis, cartes et enchères sont impossible à nettoyer. Pour limiter les risques, il est obligatoire pour chacun d'utiliser le **gel hydro alcoolique au début du tournoi** avant toute manipulation de ces éléments et recommandé ensuite à chaque nouveau changement de position, que l'on soit paire fixe (NS en Mitchell) ou mobile (EO et Howells). Les boîtes à enchères individualisées continuent d'être utilisées, y compris pendant les compétitions.

Le bureau fait l'objet de consignes spécifiques affichées face à l'ordinateur, à destination du directeur de tournoi ou de l'arbitre.

L'aération des locaux est souhaitable mais en période hivernale, pour le confort calorifique de tous, il n'y a pas d'aération pendant un tournoi. Après chaque tournoi et après chaque cours, l'aération sera effectuée par le responsable de tournoi ou de cours.

Le document de référence n'impose plus d'élargisseurs de tables ou de cloisons mais la distanciation qu'ils imposent est bénéfique et ils sont maintenus. Les kibbitz éventuels doivent se tenir à une distance de 2m de la table.

Communication

Ce protocole est envoyé à chaque adhérent et des rappels dédiés aux différents locaux sont affichés.

La présidente du BCB



Le responsable sécurité sanitaire

